

Greffé
du Tribunal de Commerce de
Lille
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

V/Réf : 17273

Concernant :

Dépôt effectué par :

Sté HOLDING IMMOBILIERE DU SQUARE FOCH
18 avenue Foch
59000 LILLE

Sté HOLDING IMMOBILIERE DU SQUARE FOCH
18 avenue Foch
59000 LILLE

Numéro RCS : Lille B 433 868 361

<70899/2000B01494>

Pièces déposées le 27/12/2007

Numéro : 2709957

Procès-verbal d'Assemblée du 07/12/2007
- Changement de Président

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10/05/07 - 6 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,



27 DEC. 2007

70899
9957

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 Décembre 2007

L'an deux mille sept, le 7 Décembre, à 17 h, s'est tenue au 18 avenue Foch, Lille (59), l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Holding Immobilière du Square Foch, S.A.S. au capital de 23 405 000 €, immatriculée au RCS de Lille sous le n° 433 868 361, sur convocation individuelle faite par la société CREDIT IMMOBILIER DE LILLE ET DES PAYS DU NORD, actionnaire majoritaire, le 5 décembre 2007, la société FIDUCIAIRE DU NORD, Commissaire aux Comptes, ayant été parallèlement convoquée.

Sont présents :

- La société CREDIT IMMOBILIER DE LILLE ET DES PAYS DU NORD, actionnaire propriétaire de 1.434.500 actions, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jackie LECOINTE, ladite société représentant par ailleurs la société « COMPAGNIE IMMOBILIERE DE FRANCE POUR LA PROPRIETE », actionnaire propriétaire de 75.500 actions, aux termes d'un pouvoir lui ayant été consenti par cette dernière.
- Monsieur Frédérick SCHAUFELBERGER, secrétaire de séance.

Monsieur SCHAUFELBERGER indique que la feuille de présence fait apparaître que les deux actionnaires de la société, représentent 100 % du capital et des droits de vote sont présents ou représentés.

Il rappelle que l'Assemblée a été convoquée à bref délai par l'actionnaire majoritaire, avec l'accord de l'ensemble des actionnaires, en application des dispositions de l'article 16 des statuts, en raison de l'urgence résultant de la survenance d'un grave accident de santé venant d'affecter Monsieur Philippe DEFLINE, Président de la société.

Après avoir constaté avec regret que l'état de santé de Monsieur DEFLINE rendra malheureusement celui-ci inapte, pendant un certain temps, à l'exercice de son mandat de Président, l'Assemblée décide de pourvoir immédiatement à son remplacement, compte tenu de l'urgence de la situation.

L'Assemblée procède alors à l'examen puis au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Compte tenu de l'état de santé de Monsieur Philippe DEFLINE, l'Assemblée Générale décide de mettre fin, avec effet immédiat, aux fonctions de Président de celui-ci et de nommer Monsieur Jackie LECOINTE, demeurant 32 rue Pablo Picasso, à Escaudoeuvres (59161), aux fonctions de Président de la société pour une durée expirant au 31 décembre 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, ou d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal en vue d'effectuer toute formalité prévue par la législation ou la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire présent.

Actionnaire
(Crédit Immobilier de Lille et des Pays du Nord)

J. Lecoq